

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	9 <sup>ème</sup>
Nom de site	43_BLANCHE_75009	Numéro	75109_009_01
Adresse du site	43, rue Blanche	Hauteur	R+6 (23,75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/10/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) et remplacement des 3 antennes existantes à faisceau fixe pour la 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 1m Lucarnes de toit de 6m à 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 0° : R+6 Azimut 120° : R+6 Azimut 240° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 3V/m ; 120° < 4V/m ; 240° < 5V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	26,90m pour les antennes à faisceaux fixes et 27,95m pour les antennes à faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes. Elles seront de même teinte que la façade de l'immeuble et installées en retrait de cette dernière afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRECHE PEOPLE & BABY	56 RUE BLANCHE 75009 PARIS 9	17 m	<1 V/m	0.55 %	RDC	Non
EHPAD LES PARENTELES DE LA RUE BLANCHE	49 RUE BLANCHE 75009 PARIS 9	44 m	3.2 V/m	8.8 %	R+6	Oui

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRECHE PEOPLE & BABY	56 RUE BLANCHE 75009 PARIS 9	17 m	<1 V/m	0.49 %	RDC	Non
EHPAD LES PARENTELES DE LA RUE BLANCHE	49 RUE BLANCHE 75009 PARIS 9	44 m	2.3 V/m	3.7 %	R+6	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



*Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:*

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



*Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:*

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

**Azimut 0°**



**Azimut 120°**



**Azimut 240°**

